

# TAXE D'APPRENTISSAGE



Participez à la formation au sein de notre UFR, soutenez l'établissement dans une réforme pédagogique innovante et ouverte sur l'avenir. Aidez-nous à prodiguer un enseignement de qualité. La Faculté de Chirurgie Dentaire est pilote dans le développement de simulateurs pédagogiques par impression 3D.

Pr Emmanuel NICOLAS  
Professeur des Universités - Praticien Hospitalier  
Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand

## CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS

Choisir l'UFR de Clermont-Ferrand, c'est :

- Contribuer à la réalisation de nos **projets innovants de formation**
- Donner du sens à votre **obligation fiscale**
- Investir pour l'avenir de la **santé buccodentaire**
- Aider à former vos futurs **collaborateurs**
- **Investir** dans les compétences de demain

**Nos réalisations en 2024 grâce à la taxe d'apprentissage :**

- 🦷 Achat d'instruments rotatifs
- 🦷 Mise à disposition de matériels de TP aux étudiants
- 🦷 Achats de matériels individuels
- 🦷 Production de modèles pédagogiques 3D
- 🎓 Cérémonie de remise des diplômes

### L'UFR D'ODONTOLOGIE EN QUELQUES CHIFFRES

**463** étudiants

**48** enseignants

**62** dentistes diplômés  
chaque année

Pour verser votre taxe d'apprentissage à la Faculté de Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand vous devez utiliser le portail SOLTéA de l'URSSAF.

- Créez votre accès à la plateforme SOLTéA (via Net-En-treprises)
- Connectez-vous à votre compte SOLTéA et recherchez dans le moteur de recherche l'Université Clermont Auvergne avec le N° d'école /Code UAI: **06320849**
- Dans vœux d'attribution préciser ufr d'odontologie

Afin d'identifier votre versement merci d'envoyer un mail à [nathalie.chanut@uca.fr](mailto:nathalie.chanut@uca.fr) ainsi nos étudiants pourrons bénéficier de votre contribution.

Merci à vous